

DECRET N°78/399 du 24 MAI 1978

visé le 6 février 1978
sous le n° 003/74
AC/DAFportant reclassement et nomination de
M. N°TSILA André, Assistant de Physique
en service à l'Université Marien
NGOUABILE DEUXIEME VICE-PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE
DU PARTI, PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT
MINISTRE DU PLAN

- RECT. UIN VU l'Aote Fondamental du 5 avril 1977 ;
- ~~VU~~ VU l'Aote n° 005/PCT du 19 Mars 1977 portant création du
~~Comité Militaire du Parti et fixant ses attributions ;~~
- VU l'Aote n° 001/PCT/CMP du 3 avril 1977 fixant l'organi-
sation et la structuration du Comité Militaire du Parti
- VU la Loi 15/62 du 3/2/62 portant statut général des
fonctionnaires ;
- VU l'Ordonnance n° 29/71 du 4/12/71 portant création
de l'Université Marien NGOUABI ;
- ~~VU~~ VU l'Ordonnance n° 034/77 du 28/7/77 portant changement
du nom de l'Université Marien NGOUABI ;
- VU le Décret 75/439 du 16/11/76 portant organisation
de l'Université Marien NGOUABI ;
- VU le Décret 75/489 du 14/11/75 portant statut du
personnel de l'Université Marien NGOUABI ;
- VU le Décret 75/490 du 14/11/75 portant fixation des
traitements et salaires des personnels de l'Université
Marien NGOUABI ;
- VU le Décret 67/50 du 24/2/67 reglementant la prise d'effet
du point de vue de la solde des actes réglementaires
relatifs aux nominations, reconstitutions de carrière
administrative et reclassements ;
- VU le Décret 62/198 du 5/7/62 relatif à la révocation et
à la nomination des fonctionnaires des cadres de la caté-
gorie A ;
- VU le Décret 59/23/FP du 30/1/59 fixant les modalités d'inté-
gration des fonctionnaires ;
- VU le Décret 77/165 du 5/4/77 portant nomination des Membres
du Conseil des Ministres ;
- VU la Déclaration N° 177/78/DC/DAF/RS-13 du 7 Juillet 1977 portant
avancement et certains enseignements en service à l'Université Marien
NGOUABI,

D E C R E T E :

Article 1er. - Monsieur N°TSILA André, Assistant de Physique de 4ème éche-
lon, indice 1140 à compter du 1/10/76, titulaire du Doctorat 30 Cycle de
l'Energie et Pollution Physico-Chimie du Milieu Atmosphérique, délivré
par l'Université PAUL SABATIER (TOULOUSE), est reclassé et nommé Maître-
Assistant de 1er échelon, indice 1240.

.../...

ARTICLE 2 - Le présent Décret qui prend effet tant au point de vue de la solde que de l'ancienneté à compter du 1^{er} décembre 1977 date de reprise de service de l'intéressé à l'issue de son stage de deux (2) ans, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera.

BRAZZAVILLE, le 24 MAI 1978

Par le Deuxième Vice-Président
Comité Militaire du Parti, Premier
Ministre, Chef du Gouvernement,
Ministre du Plan

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre du Travail
et de la Justice

Le Ministre de l'Education Nationale

A. MOUSSOU-POGATI.-

A. NDINGA.-

Le Ministre des Finances

AMPLIATIONS :

PM/CAB	1
SGCM/BC	3
SGFPT	3
MEN/CAB	2
Rectorat	1
Vice-Rectorat	1
Secrégal	1
DPAAD	4
AC/DAF	3
Comptabilité	3
FAC Sciences	3
JORPC	2
Intéressé	1
chano (Université)	1

H. LOPES.-